

Cet imprimé est à retourner **avant le 31 mars 2022**, accompagné d'un RIB à
Maison de la Région - Service Régional des Mobilités du Lot - 107 quai Cavaignac - 46000 Cahors

ÉLÈVE

Sexe : Masculin Féminin

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

cachet de la mairie obligatoire

REPRÉSENTANT LÉGAL

À remplir obligatoirement

Père Mère Famille d'accueil Garde Alternée
(indemnité est versée à 1 seul parent)

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Commune :

Code postal :

Portable 1 :

Téléphone :

Portable 2 :

E-mail :@.....

SCOLARITÉ

Elève demi-pensionnaire ou externe Elève interne

Nom de l'établissement scolaire :

Commune :

Si dérogation, merci de fournir la décision de l'Inspection académique

Maternelle

- TPS
- PS
- MS
- GS

Collège

- 6^e
- 5^e
- 4^e
- 3^e
- SEGPA
- MDLS
- Section sportive

Lycée

- 3^e - Prépa pro
- 2^e
- 1^e
- Terminale
- Bac Professionnel
- CAP
- Apprenti
- Post Bac

Primaire

- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2

Langue 1
.....

Langue 2
.....

Langue 3
.....

cachet et signature obligatoire du chef d'établissement

Intitulé formation ou enseignement suivi :
.....
.....
.....

À Date :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le règlement des transports sur www.lio.laregion.fr

Ce formulaire d'inscription est en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016. Le responsable du traitement de ces données à caractère personnel est la Région Occitanie. Leur collecte et leur traitement informatique ont pour finalité l'instruction des demandes d'aide au service de transport scolaire et la gestion du service mis en oeuvre le cas échéant. Les données utiles au calcul de l'aide allouée (domicile - kilométrage - statut de l'élève) sont susceptibles d'être communiquées, afin d'en effectuer le contrôle par le payeur régional. Pour prendre connaissance des informations relatives au traitement de vos données ainsi que de vos droits, veuillez consulter le lien suivant www.laregion.fr/RGPD-transport-scolaire

Signature du représentant légal :

CADRE RÉSERVÉ
À L'ADMINISTRATION

.....
..... AF 4 jours AF 5 jours IDD IHD

..... Refus Dérogation Kms Taux